

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE AHCVV

Bal de l'escalade
samedi 13 décembre
dès 20h00

Numéro 107 - hiver 2008 - Paraît 4 fois par an

Editeur responsable: L-C Lévy

tirage 2000 exemplaires - AHCVV: CP 3029 1211 Genève 3 - CCP 12-8533-8

Internet: www.ahcvv.ch adresse électronique: journal@ahcvv.ch

ont participé à ce numéro: Nathalie Magnenat-Fuchs (nmf), Roman Juon (rj), Louis-Charles Lévy (lcl), Jean-Dominique Lormand (jdl), Andrienne Soutter (as), Jean Spielmann (js).

nos bonnes résolutions pour 2008

Vieille-Ville or not Vieille-Ville. Les temps semblent être au changement et à l'espoir. De nouvelles ères s'ouvrent en différents coins du monde. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans notre quartier ? Reconnaissons-le il existe quelque chose de pourri dans le royaume de la Vieille-Ville.

Panneaux de signalisation abattus et non remplacés avec comme conséquence des voitures remontant en sens inverse la zone piétonne entourant la Cathédrale avec les dangers que l'on imagine.

Surveillance des lieux publics inexistante entraînant le spectacle pitoyable de bouteilles cassées, de narguils abandonnés procurant à coup sûr une image idyllique aux touristes.

Voitures non autorisées squattant à demeure dans l'absolu non-respect des autres usagers ou habitants.

Poubelles non protégées pour le plus grand plaisir de nos amies les corneilles.

Toilettes publiques non signalées nous permettant d'assister les dimanches après-midi à l'exquis spectacle d'un passant se soulageant le long du muret surplombant la terrasse d'Agrippa d'Aubigné.

Crottes de chiens éparpillées le long des trottoirs et des rares espaces verts. Oui, je sais les caninettes gracieusement mises à disposition par la ville, mesure quasiment unique en Europe, sont terriblement difficiles à ouvrir pour des pattes de canidés et trop

souvent ils s'abstiennent, les vilains paresseux.

La liste est longue, mais elle n'est ni compliquée ni désespérée. Il suffirait d'un peu de bonne volonté, ainsi que de quelques efforts consentis par chacun d'entre nous, élus, élus, citoyennes et citoyens.

On pourrait commencer par exemple par un concept de police de proximité comprenant plus d'un ilôtier. Aussi efficace soit-il à lui tout seul il ne peut faire des miracles.

Aménagement de bornes rétractables, refermeture des chaînes immédiatement après chaque manifestation et pas après un mois.

Poubelles plus grandes et plus modernes.

Signalisation immédiatement remplacée et qu'elle soit plus claire et plus visible.

Responsabilité des propriétaires de chiens afin que les autres chiens (les enfants ?) ne se retrouvent pas confrontés aux maladies et parasites des autres.

Responsabilité des usagers diurnes et nocturnes de notre quartier. Son âge et son histoire n'implique pas automatiquement que nous devions vivre selon les critères hygiéniques du Moyen Âge.

Installation de panneaux multilingues indiquant aux visiteurs les lieux historiques, de plaisirs, voire même d'aisance.

Voilà ! Quelques petits objectifs pour 2009, sans parler des plus grands projets.

(lcl)

1200 Genève 3

P.P

1204 Genève

Genève

32, place du Bourg-de-Four

Mme Andrienne SOUTTER

À l'annonce des rectifications d'adresse selon A1, no 552

le manège

A l'angle de la rue Saint-Léger et de la rue Piachaud, un parc à voitures pour hauts fonctionnaires et quelques privilégiés dans l'ancien manège interpelle et agace les associations et habitants de la Vieille-Ville.

Ce bâtiment, par sa situation et ses qualités architecturales, ne mériterait-il pas d'être valorisé? Lors d'une projection durant la fête de la musique, l'artiste Pascale Favre en a fait la preuve par des dessins multicolores et très vivants, représentant le bâtiment qui offraient une vision d'un manège lumineux et animé.

Historiquement, le manège abritait une grande halle où les chevaux étaient dressés. L'actuel projet veut récupérer cet espace généreux autour duquel une maison de quartier, une ludothèque et une crèche prendraient place, soit dans les écuries d'autrefois, soit dans des espaces dévolus jadis aux différentes fonctions d'un manège.

La surface permettrait à chacune des associations occupant le manège de conserver sa propre organisation et une entrée indépendante.

L'atrium central, aux dimensions généreuses, retrouve son intérêt au centre du bâtiment et crée le lien entre les différents programmes. Cette « place du village » offre une véritable respiration au sein du bâtiment.

Une galerie s'articule sur tout son pourtour afin de proposer de multiples points de vue sur le lieu commun.

Cette cour intérieure, deviendrait un lieu de rencontre intergénérationnel et

multifonctionnel - offrant un aménagement flexible avec toute la modularité nécessaire pour accueillir les tout-petits, leurs parents ou grands-parents en fonction des différents rythmes de la journée permettant de transformer rapidement le lieu selon les occasions.

Pendant la journée, un café moderne y inviterait le public à se donner rendez-vous et à s'arrêter pour partager un moment agréable, à la manière d'un lieu de passage, d'un hall de gare. Les parents pourraient accompagner leurs enfants et s'arrêter boire un café, s'appropriant l'espace, à la façon d'une place de jeux. Un lieu où les mamans pourraient se retrouver en n'ayant aucune gêne d'allaiter. Des tables à langer seraient à disposition, selon la formule couronnée de succès déjà en vogue dans d'autres endroits.

Les enfants s'éveilleraient sans aucune contrainte, ce qui n'est pas le cas dans les établissements publics.

Pendant que leurs chérubins s'adonnent à la sieste, les mamans profiteraient de ce moment libre pour discuter entre amis et amies.

Certains soirs, le manège se transformerait en salle de spectacles ou en lieu de discussions. En effet, à l'heure actuelle, le Centre-Ville ne dispose plus de salle municipale où les diverses associations et sociétés puissent organiser des manifestations culturelles et sociales sans frais excessifs. De même, chorales, musiciens, danseurs, acteurs, amateurs ne trouvent que très difficilement des salles de répétition et de spectacle, financièrement abordables.

Enfin, la Maison de Quartier, la crèche, la ludothèque pourraient aussi s'approprier cet atrium central pour organiser des événements: repas de quartier, soirée de parents ou espace de jeux intergénérationnels, ... autant de fenêtres ouvertes sur cette cour intérieure.

Véritable endroit-ressource, le projet manège tel que proposé par le collectif d'associations Genève-centre et Vieille-Ville permettrait, outre à revaloriser les qualités architecturales de ce bâtiment patrimonial en restituant ses gabarits originaux, de répondre aux besoins socioculturels des habitants et des usagers du centre et de la Vieille-Ville. Familles, voisins, amis d'un jour ou de toujours, bénéficieraient d'un lieu de réunion favorisant le partage, l'intégration et une meilleure compréhension mutuelle.

Il est important de redonner au Manège sa qualité première de bâtiment public et lui permettre de reprendre sa place dans le patrimoine de la Vieille-Ville. C'est pour atteindre ce but et mener à bien le projet qu'une association «Un Manège pour tous» s'est créée au début juillet 2008. Cette association, ouverte à tous, lance un appel au soutien de ceux qui sont intéressés à redonner vie à l'ancien Manège.

Si vous désirez en savoir plus, visitez notre site www.collage-cvv.ch (projets) ou si vous désirez devenir membre, une modeste cotisation annuelle de 10 francs vous sera demandée.

(Association «Un Manège pour tous»

8, rue des Granges, 1204 Genève).



échange de correspondance

aménagement franz lizt et éclairage du bourg-de-four

Lettres adressés à Monsieur Rémy PAGANI Conseiller administratif chargé du Département des constructions et de l'aménagement

Cher Monsieur,

Depuis de nombreuses années, des habitants du quartier regrettent l'aménagement qui a été réalisé à la Place Franz Listz. En effet, cette place, c'est-à-dire le carrefour entre les rues de Saint-Victor, Beauregard, Tabazan, Etienne-Dumont et l'esplanade Saint-Antoine est entourée de somptueux bâtiments et de la dernière « débridée » de la ville de Genève. Elle mériterait d'être mise en valeur et ceci d'autant plus que sur sa partie pavée elle est ornée d'un tilleul entouré d'un charmant banc de pierre. Dénommée Franz Liszt en hommage au musicien romantique qui a séjourné pas loin, elle mériterait mieux que d'être un très affreux parage à motos.

Après la construction du parking de Saint-Antoine et la libération de l'esplanade du même nom des voitures, après l'interdiction de tourner à droite dans la rue de Saint-Victor en provenance des Tranchées, la circulation à la place Franz Liszt a passablement diminué. A mon avis, il faudrait absolument aujourd'hui avancer dans le processus et la libérer complètement de ces motos.

Il me semble que la meilleure solution serait de déplacer le parage des motos le long du boulevard Jaques-Dalcroze, contre le mur soutenant le talus du parking de Saint-Antoine. En effet, plusieurs raisons plaident en faveur de cet endroit : il y a déjà un parking voitures, le lieu ne bénéficie pas d'une qualité architecturale, patrimoniale, ou esthétique particulière, il est peu fréquenté des piétons; de plus l'ascenseur du parking facilite la montée dans la Vieille-Ville.

Sur la place Franz Liszt, il suffirait d'inscrire sur le sol un rond giratoire comme celui de l'autre bout de l'esplanade de Saint-Antoine et de supprimer l'interdiction de tourner à gauche depuis Etienne-Dumont, qui n'est pas souvent respectée d'ailleurs.

Je crois savoir en plus qu'en son temps un projet avait été élaboré mais non réalisé par l'architecte Michel Philippon.

A votre disposition, avec d'autres membres de l'AHCVV, pour une réunion sur ce sujet, je vous remercie de l'attention que vous porterez à lettre et à cette demande et vous prie de croire, Cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

as, membre de l'AHCVV
habitante du quartier

Monsieur Rémy Pagani,

Par la présente, je vous remercie de votre lettre du 22 avril écoulé ainsi que de la réponse à la question de l'éclairage du Bourg-de-Four, en particulier des façades de la Clémence. Ayant eu la chance d'assister à la présentation du plan

lumière, je me réjouis, avec tous les habitants du quartier, de voir sa prochaine réalisation, soit la suppression des éclairages de la Clémence mais la mise en valeur du Palais de Justice.

En ce qui concerne la place Franz-Liszt, je ne vous cacherai pas ma déception. En effet, plutôt que d'attendre « une réflexion plus globale... et une étude du stationnement deux-roues dans le secteur de la Vieille-Ville » qui risque de faire perdurer l'état actuel pendant des années, j'aurais mille fois préféré un aménagement éphémère, provisoire, à l'essai, léger qui ne coûterait pas plus cher que le prix du peintre et de la peinture sur le sol d'un giratoire à la place Franz-Liszt (comme il y a en un d'ailleurs de l'autre côté de Saint-Antoine à la rue Charles-Galland) et de cases le long du trottoir Jaques-Dalcroze. Un tel aménagement dit éphémère aurait l'avantage de tester l'acceptation de ce changement auprès des usagers, soit des propriétaires de la vingtaine de motos qui y sont actuellement parkées ainsi que celles des habitants du quartier qui y gagneraient en sécurité.

D'autre part, le square des Casemattes vient d'être terminé, avec de nouveaux abris bus, places de parcs bleues et plantation d'arbres. A la pointe de ce triangle : un espace bétonné avec un banc vert. Ceux qui ont dessiné les plans de cette place imaginent-ils que quelqu'un puisse s'asseoir là, au milieu de la circulation ? A mon avis, cet espace serait juste suffisant pour les vingt motos de la place Franz-Liszt et plus adéquat.

Pour nous, habitants du quartier, les magnifiques bâtiments de la place Franz-Liszt, la débridée, le tilleul, son banc de pierre, et la petite portion de trottoir pavée, suffisent amplement à la mise en valeur de ce site et nous n'en demandons pas plus.

Cette demande personnelle d'habitante de la Vieille-Ville, membre de l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville et ancienne habitante de la rue Saint-Victor, a été motivée par le fait qu'elle sait qu'il y a déjà plusieurs années, je crois du temps de votre prédécesseur Madame Burnand, des demandes dans ce sens avaient été faites et même qu'un projet avait été élaboré par l'architecte Michel Philippon.

Faudra-t-il que l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville se mobilise une fois de plus avec une pétition pour faire activer les choses ?

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces mots et vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations les meilleures.

as

Une rénovation bien réussie !

L'immeuble situé à l'angle du Bourg-de-four et de la rue des Chaudronniers vient d'être débarrassé de ses échafaudages. La statue du roi Gondebaud est à nouveau visible. Pour la petite histoire, nous savons grâce au roi



Gondebaud que le journal de l'AHCVV est lu jusqu'à Paris!

Le comité de l'AHCVV a eu la surprise de recevoir un courrier des éditions ATLAS de Paris qui souhaitaient reproduire la statue du roi Gondebaud qui faisait la une de notre journal en 2007.

La photo publiée dans le journal de l'AHCVV a été gracieusement transmise aux Editions Atlas, elle va illustrer un article sur Gondebaud, dans le futur livre consacré à Clovis.



js

la chaîne du bourg-de-four

Cet été un suivi soutenu d'e-mail avec le Conseiller administratif Pierre Maudet nous a permis de constater les difficultés auxquelles notre administration municipale est confrontée :

A l'occasion de la Fête de la musique le 21 juin et du cortège du tribunal pour la prestation de serment des juges durant la même période, la chaîne qui ferme l'accès à la place du Bourg-de-Four a été décadennassée et posée à même le sol. A mi-juillet la chaîne était toujours par-terre !



Cela ne semble pas très grave et pourtant. La chaîne par terre fait que les automobilistes, livreurs, motos, scooters passent tout droit pour redescendre par la rue Verdaine; d'une place piétonne le Bourg-de-Four devient un véritable giratoire. Notre élu s'est fendu de nombreuses recherches pour savoir qui dégoupille le cadenas. Est-ce le poste de police du Bourg-de-Four qui possède une clé, mais qui est le plus souvent fermé ? Le Service de Sécurité municipale qui possède aussi la clé ? Est-ce la Voirie, le SEVE pour leur permettre d'arroser les bacs à fleurs ? En tant que citoyen

faire des déchets une richesse.

Il me semble (mais est-ce vraiment une impression ?) qu'une bonne partie des habitants de la Vieille-Ville n'a pas pris conscience de l'importance du tri à la source des matières récupérables ou recyclables. Certes on voit souvent déjà tôt dans l'après-midi du mardi des sacs de papiers et des cartons envahir les trottoirs, on entend des jets de bouteilles dans les conteneurs de récupération placés ici ou là. Par contre plus rarement l'on aperçoit dans nos rues des poubelles vertes ou les petits sacs verts qui signalent que ceux qui les ont déposés là font le geste désormais ordinaire, habituel, quotidien et si facile pour eux de séparer des autres déchets ménagers (essentiellement des emballages) leurs déchets verts ou organiques c'est-à-dire ceux qui proviennent des plantes et des animaux dont ils se nourrissent et/ou qui leur donnent du plaisir.

Je ne peux imaginer que tous les habitants de notre quartier ne s'alimentent que de plats déjà préparés industriellement, de salades déjà lavées, de fruits conservés et qu'ils n'ornent leurs appartements que de fleurs artificielles aussi parfaites qu'elles soient en plastique ou en soie. Ou bien cela signifie-t-il que la Vieille-Ville n'est peuplée que de bureaux et que ceux qui la fréquentent ne mangent qu'au restaurant ?

Faut-il rappeler que la colline de la Vieille-Ville a la grande chance d'accueillir à ses pieds pas moins de quatre marchés de fruits et légumes, dont les plus grands et les plus anciens sont ceux de Rive (mercredi et samedi) et de Plainpalais (mardi et vendredi), les plus récents ceux de la Fusterie (mercredi et samedi toute la journée), enfin celui du dimanche également à Plainpalais. Il faut savoir que dans les marchés de fruits et légumes, on trouve aussi plusieurs fromagers, souvent des boulangers, des bouchers, des poissonniers, des marchands d'olives et

responsable, j'ai à plusieurs reprises remis la chaîne mais sans le cadenas. Enfin un matin du mois d'août j'ai eu la grande surprise de constater que le cadenas fermait bien la chaîne et que la place redevenait piétonne. Cette histoire démontre les difficultés que rencontrent nos autorités municipales lorsqu'elles sont confrontées à des situations aussi difficiles de coordination et de communication entre les départements et leurs services. Une autre affaire

du même genre concerne la borne rétractable de la Promenade de Saint-Antoine, côté place Franz Liszt. Celle-ci est fréquemment hors service et en position au sol. Depuis quelque temps cette borne est en position haute. Alors un citoyen ou l'administration a déposé le potelet qui se trouve juste à côté. Cela ne serait pas important si cette situation ne durait que quelques jours, mais cela se prolonge depuis des semaines ! Que dire des potelets arrachés depuis des lustres à l'autre extrémité de la Promenade ? Il y a certes des problèmes bien plus importants, alors.....

nj

d'épices, sans oublier les fleuristes et quelques particuliers qui vendent des spécialités de pâtisseries ou d'artisanat. A l'heure où tant de milieux conseillent d'acheter des produits locaux et de saison, parfois bio, voire en vente directe entre le producteur et le consommateur, rien de mieux que les marchés de plein air.

Pour ceux qui ne se sont pas encore mis au tri à la source, qui n'ont pas encore intégré le geste simple d'avoir à côté de leur poubelle ordinaire, une petite poubelle verte, doublée d'un sac vert permettant de recueillir les déchets organiques et de déposer le sac plein soit dans le conteneur de leur immeuble, soit directement dans la rue au pied de leur bâtiment, je voudrais rappeler que le camion qui ramasse les poubelles vertes passe hiver comme été deux fois pas semaine, soit le lundi et le jeudi, Rive gauche. Ces ramassages fréquents ne laissent donc pas le temps aux déchets dits verts de fermenter et de donner de mauvaises odeurs dans les appartements.

Savez-vous que les déchets organiques, compostables représentent environ 1/3 des poubelles de ceux qui ne les trient pas à la source, qu'ils sont alors incinérés, que leur incinération coûte très cher, mais que par contre le compostage de ces résidus donne un compost d'excellente qualité, une sorte d'engrais qui permet d'améliorer la fertilité des sols ? De plus la station de compostage de la Ville de Genève, sur le Site de Châtillon, est équipée d'une unité de méthanisation qui sert à produire du biogaz, transformé ensuite en électricité.

En définitive, trier à la source ses déchets organiques signifie transformer des déchets qui coûtent cher à la collectivité pour leur destruction en une richesse utile à tous. C'est un geste citoyen et responsable.

as

Souscription : Deux nouvelles cloches à Saint-Germain



Le projet

Après une recherche auprès de plusieurs sociétés en Suisse et chez nos voisins français, le choix du Conseil de paroisse s'est arrêté sur l'office de la Fonderie Pacorin, fondée en 1796 à Annecy. Elle propose la réalisation de deux cloches : l'une en D04, d'un diamètre de 760 mm et de 275 kilos, l'autre en SOL, d'un diamètre de 505 mm et de 85 kilos, accordées avec la cloche actuelle.

Le coût total est de 45'000 francs. Il comprend également le nettoyage de l'ancienne cloche. L'ensemble, une fois accordé permettra avec l'installation d'une horloge électronique, d'assurer toutes les sonneries souhaitées, y compris celles pour les manifestations particulières comme les baptêmes, les mariages ou la gloire.

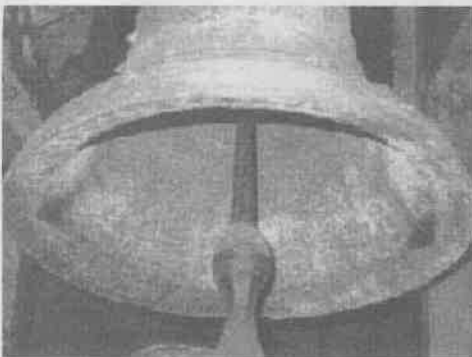
Le budget

Restauration de la cloche actuelle
Construction d'un nouveau support supportant les cloches.
Création d'une cloche D04 en bronze
275 kg diam. 760 mm, accordée.
Création d'une cloche SOL en bronze
85 kg diam. 505 mm, accordée.

Installation d'une armature électrique de commande, de ses accessoires et d'une horloge de commande HARMONY Classic avec base temps à quartz.

Transport, assurance, passage en douane mais sans les taxes en Suisse, installation et mise en œuvre.

Total Hors taxes (tous compris) 25'000 Euros.
Soit au total, avec les moindres travaux annexes nous imputant un budget total, au cours du change de 45'000 francs.



La cloche actuelle

Cette cloche date de 1754. Elle est en Alu légèrement altéré par l'âge et fut fondue par les ateliers Revillard à Carouge. Elle servait autrefois à l'horloge de la Porte de Rive puis au Grenier à Blé, démoli en 1898. Après être restée en dépôt pendant dix ans au Musée d'Art et d'Histoire, elle fut placée à Saint-Germain en remplacement des deux cloches, toutes deux fondues par Revillard, en 1726 et en 1765. Détruites dans l'incendie de 1904, elles furent vendues en 1918 dans le cadre de l'action de récupération des vieux métaux. La cloche actuelle sonne depuis le 1er novembre 1906, pour toutes nos célébrations. Dans le cadre de cette souscription, elle sera soigneusement brossée et nettoyée afin qu'elle retrouve une nouvelle jeunesse.

La souscription

Nous vous invitons à nous renvoyer le volet ci-contre. Nous vous ferons parvenir ensuite un ou plusieurs BVR selon votre demande.

Vos versements peuvent être effectués sur le compte de chèques postaux

N° 70-106932-6

Paroisse catholique-chrétienne de Genève
9, rue des Granges, 1204 Genève

avec la mention «Cloches de Saint-Germain».
Le Conseil de paroisse remercie d'ores et déjà les généreux donateurs.

alhambra : la pétition de l'alhambra

Mardi passé je zappais sur ma télé à la recherche de résultats sur les votations américaines, lorsque je tombais sur le conseiller municipal libéral Alexis Barbey. Il s'exprimait sur l'Alhambra ! Après quelques secondes je compris qu'il parlait de la pétition de l'AHCVV qui demandait le maintien de l'Alhambra comme établissement ouvert en permanence au public. Je compris rapidement que cet élu et la plupart de celles et ceux qui se sont exprimés soutenaient notre pétition.

En effet, au vote, les conclusions de la commission des pétitions, soit son acceptation et son renvoi au Conseil administratif a été accepté à une large majorité. Cette même majorité d'ailleurs trouvait que le projet de rénovation du bâtiment à environ 30 mio était trop important. Ensuite devrait venir l'étude de la pétition de ceux qui veulent une méga salle de spectacles de musique.

poste de police du bourg-de-four

En mars 2004, au moment où le Conseil d'Etat proposait la fermeture de multiples postes de police dont celui du Bourg-de-Four, l'AHCVV et les autres associations ont lancé une pétition qui a recolté plus de 1000 signatures en quelques jours.

Cinq ans plus tard après avoir fermé de multiples postes de police, vendu les bâtiments de ces postes par des projet de loi d'aliénations, tous votés docilement par le parlement cantonal, le Conseil d'Etat répond aux pétitionnaires qui demandaient le maintien du poste de police du Bourg-de-Four. Il affirme dans un rapport, encore une fois approuvés par tous les partis du Grand Conseil que : « la disparition des postes de police n'est pas à l'ordre du jour. »

Il poursuit en disant dans le même rapport :

« Actuellement, il y a deux postes de police ouverts 24/24 heures : les Pâquis pour la rive droite et la brigade de sécurité routière pour la rive gauche, soit un de plus qu'à l'époque des pétitions. Il n'y a donc pas eu une diminution des prestations de la police à ce niveau. »

A bon ! On ne savait pas que la brigade de sécurité routière était considérée par le Conseil d'Etat comme un poste de police !

Plus sérieusement le Conseil d'Etat n'est pas à un mensonge près, au moment de la pétition, il nous expliquait que la fermeture du poste du Bourg-de-Four serait compensé par les postes de Rive et de Carouge. Ils ont tous été fermés, comme le poste de la Pallanterie qui faisait aussi l'objet d'une pétition.

Rappelons qu'au moment de la pétition le 15 mars 2004, le poste de police du Bourg-de-Four disposait de 36 agents. Aujourd'hui le poste assure avec peine un service minimum. Il n'est plus en mesure de répondre aux demandes de la population la nuit, en fin de semaine et les jours fériés (périodes de grande affluence en Vieille-Ville) car il est fermé. Mais il y a plus grave : avec la fermeture des postes de police c'est la fin de la police de proximité au profit d'une police d'intervention.

Bien sûr, la fermeture de poste de police n'est plus à l'ordre et pour cause, il en reste un seul ouvert 24/24 aujourd'hui. La police de proximité, les ilotiers, les postes de police ouverts au service de la population : c'est du passé, il faut les oublier.

Nous vivons une période moderne, celle des groupes d'intervention en tenue de combat, celle de l'opération rempart où des agents viennent dans la Vieille-Ville non pas pour assurer la sécurité et la tranquillité, mais pour coller des amendes sur les automobiles !

Entre temps le Conseil municipal sera appelé très prochainement à prendre connaissance de plusieurs propositions sur la restauration de l'Alhambra et du terrain attenant (voir article ci-dessous, - dessus, - contre ?)

Si l'on veut rester dans des dimensions raisonnables et maintenir l'Alhambra comme établissement public ouvert toute la journée et en soirée il faut un projet simple.

Il ne faut pas oublier que l'AHCVV est une association d'habitants, qu'elle est à leur écoute, et que ces derniers, particulièrement nombreux dans les alentours du bâtiment de l'Alhambra, craignent une augmentation du bruit et des nuisances qu'ils connaissent déjà, dans cette partie d'un quartier déjà saturé de débits de boissons, bars à vin, dancing, cabarets, pubs, lunch etc.

ij

alhambra (la zone) c'est pour quand ?

Des informations glanées auprès des instances politiques de la Ville de Genève et de son administration nous indiquent que le projet ou plutôt les propositions avancent. Lentement, mais elles avancent. Le Conseil municipal va devoir se prononcer sur au moins trois propositions rien que pour le bâtiment, plus une pour un pavillon provisoire devant remplacer le bar pendant les travaux, enfin un crédit d'étude pour le lancement d'un nouveau concours sur l'aménagement de la parcelle qui jouxte le bâtiment et qui sert de parking. Voilà où nous en sommes aujourd'hui alors que c'était en 1995 déjà que l'Alhambra était sauvé en votation populaire. Ces temps paraissent bien longs pour tous ceux qui se sont mobilisés pendant des années pour préserver ce bâtiment et la zone derrière lui, y compris les nombreuses interventions au conseil municipal, et qui n'ont encore rien vu venir de concret.



Alors aujourd'hui, il faut reconnaître qu'avec le nouveau Conseil administratif, plus particulièrement le Service des constructions de M. Rémy Pagani, et celui des affaires culturelles de M. Patrice Mugny, les choses ont l'air de bouger. En effet, très prochainement le Conseil municipal sera appelé à se prononcer sur les cinq propositions plus ou moins ambitieuses et coûteuses. La plus basse d'environ 15 mio étant la mise en état et en conformité du bâtiment aux



Chloé
le 22 février
au 25, rue de la Croix d'Or

Edgar
le 12 juin
au 16, rue d'Italie

Charlotte
le 23 juin
au 14, rue d'Italie

Cécile, Noémi
le 5 septembre,
au 4, rue des Granges

Malo
le 12 septembre,
au 9, rue Tabazan

normes de sécurité et environnementales. Pour la deuxième et la troisième plusieurs chiffres sont articulés : 27 mio, 31 mio ?

L'Alhambra deviendrait la « Maison de toutes les musiques » ; la jauge de la salle passerait de 750 places à 1100 ; un parterre amovible permettrait d'y entreposer des sièges et de libérer un espace pour la danse ; plus ou moins de technique puisque, il faut bien le dire, la Maison des toutes les musiques devrait être, en fait, la Maison des musiques amplifiées (jazz, rock, variété, chanson, ethno, etc.) en y excluant la musique dite classique et la musique très amplifiée (hard, métal, rapp, hip-hop, techno, etc.).

Quant à l'espace derrière l'Alhambra, actuellement le parking, il semble qu'on y construirait un bâtiment d'habitation (pourquoi pas plusieurs ?) avec un espace vert devant. Des habitants du quartier suggèrent qu'on y construise aussi un petit EMS.

Tout cela est passionnant et réjouissant. L'espoir revient.

L'AHCVV en tant qu'association fortement impliquée dans ces différents processus se réjouit de participer à la réflexion sur ce projet et de communiquer avec vous sur ces questions, habitants et lecteurs. Elle va d'ailleurs demander au Conseil administratif d'être associée à l'élaboration du programme du concours et, pourquoi pas, de faire partie du jury.

ij

Fondée en 1980, l'AHCVV a pour but de défendre la qualité de la vie. Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle. Si vous voulez nous aider à défendre les intérêts des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville, merci de remplir ce bulletin d'adhésion et de l'adresser à :

AHCVV, CP 2029, 1211 Genève 3

BULLETIN D'ADHESION

JE DÉSIRE DEVENIR MEMBRE DE L'AHCVV

cotisation 2007: individuel Fr. 40.- famille Fr. 50.- apprentis, étudiants Fr. 20.-
CCP 12-8533-8

NOM:

Prénom:

Adresse:

Une idée cadeau et déco originale



FLOWERBOX s'est installé récemment au 9, rue de la Corraterie.

Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 11h à 18h30 et le samedi de 11h à 17h30.

Flowerbox (médaille de bronze au salon des inventions de Genève en 2006) est un nouveau concept pour accrocher la nature aux murs.

flowerbox
Frédéric Chantre
REXI GARDEN SA Flowerbox Suisse
9 rue de la Corraterie, 1204, Genève
Tél : +41 (0) 22 310 88 64
www.flowerbox-gallery.com

AGIR AGIS AMIS

L'AGIS est une association à but non lucratif qui existe à Genève depuis plus de 20 ans.

Notre mission est de favoriser les rencontres entre des personnes bénévoles et des personnes ayant un handicap, qu'il soit mental, physique ou sensoriel.

Les personnes handicapées de «0 à 99 ans» ou leurs familles font appels à nous pour partager des loisirs avec des personnes bénévoles.

Que ce soit des sorties au parc avec un enfant, une séance cinéma avec un adolescent ou un accompagnement à la piscine pour un adulte, ils ont besoin de vous.

Si vous avez quelques heures par semaine ou même par mois à offrir à une personne handicapée alors contactez-nous :

AGIS Association Genevoise
d'Intégration Sociale
33 Rue Eugène Marziano
1227 Les Acacias
☎ 022 / 308.98.10
Mail agis@infomaniak.ch
www.agis-ge.ch



AHCVV - Comptable 3029 - 1211 GENEVE 3
www.ahcvv.ch

Genève, le 14 novembre 2008

CONVOCAZIONE DES MEMBRES AL'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Mercredi 26 novembre 2008 à 20h00
Maison de Quartier
Rue Chausse-Coq

Ordre du jour

1. Rapport du président, de la trésorière et de la vérificatrice des comptes.
2. Election du comité.
3. Divers et questions des membres.

Dès 20h30, Débat sur le thème :

Politique de sécurité et de propreté de la Ville de Genève
Commerces, arcades et mobiliers urbains,
zones piétonnes et environnement
Avec la participation de :
Monsieur Pierre MAUDET

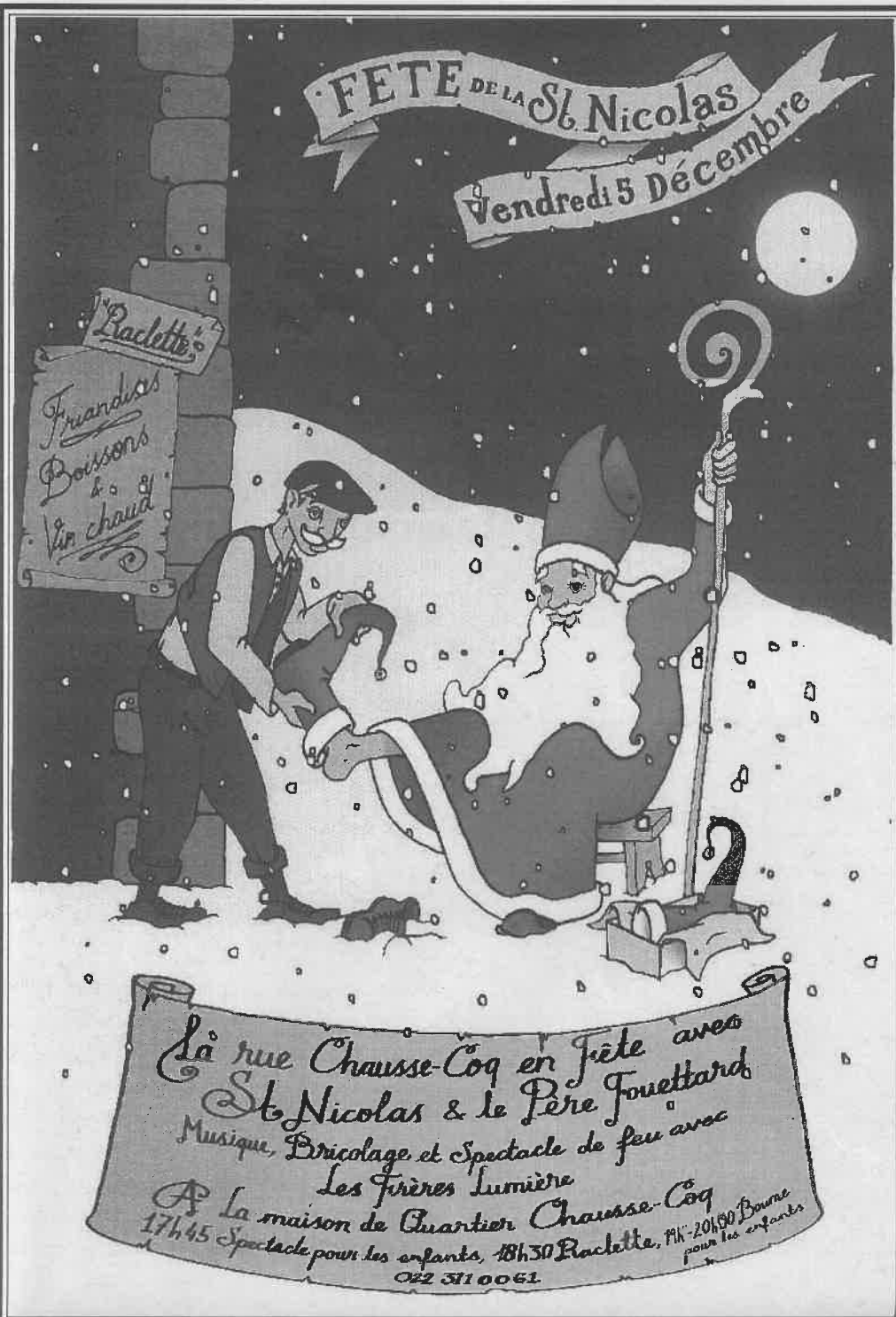
*Conseiller administratif, responsable du département
de l'environnement urbain et de la sécurité.*

La soirée se terminera par une verrée offerte par l'AHCVV. Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion, et vous rappelons que vous pouvez faire partie du comité en posant votre candidature lors de l'assemblée.

La séance est ouverte à tous, venez nombreux.

Pour l'A.H.C.V.V.

Louis-Charles Lévy
Président



internet: www.ahcvv.ch
e-mail: journal@ahcvv.ch

la madeleine des enfants



Le saviez-vous que *La Madeleine des enfants*, institution de la petite enfance subventionnée par la Ville de Genève, abrite également « l'éveil culturel et artistique petite enfance » ?

Que l'éveil culturel invite les enfants dès 18 mois à 6 à découvrir les arts et les cultures.

Qu'il offre au jeune enfant et aux familles des projets interinstitutionnels, interculturels et intergénérationnels.

Que les activités proposées sont destinées aux autres institutions de la petite enfance de la Ville et dans une large mesure au public.

Qu'il existe désormais le site www.eveil-ge.ch qui vous informera des actions, des événements, du programme de la saison 2008-2009, et de bien d'autres choses encore....



Bal de l'escalade
samedi 13 décembre
dès 20h00

Da Marcella
Epicerie Fine
& Spécialités Italiennes

3, Rue de la Boulangerie 1204 Genève
En Vieille-Ville 022 / 310 90 17